

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

PAGE

MANQUANTE

Louise, avec satisfaction. — Merci ! mon frère, merci ! Ah ! je serais que cette approbation me rend le courage qui manquait à la veuve de Georges L. Léon. — Sais donc forte, ma sœur, car on vient chercher la vicomtesse d'Avareigne.

SCÈNE VIII

USURLE, LOUISE, LA MARQUISE, LE VICOMTE, LE MARQUIS, LÉON, NIMOIS.

DOMINIQUEUS arrivés des flambeaux. — La marquise et le vicomte, en entrant. — Comment, Arthur ! nous serons privés de la présence du comte d'Avareigne ?

Le vicomte. — Daignez l'excuser, madame la marquise ; il m'a chargé de vous réimposer tous ses regrets ; mais vous savez combien il est fatigué de son état et des dépêches de la plus haute importance le retiennent à Grenoble.

Le marquis. — Des dépêches impuissantes ?

Le vicomte. — Un nouveau complot découvert à Paris.

La marquise. — Encore des complots, des révolutions !

Louise, d part. — Encore des victimes !

Le marquis, s'approchant du vicomte. — Et connaît-on déjà les détails ?

Le vicomte, l'interrompant. — Je vous dirai tout cela, marquis... Je vous apporte des instructions de mon père... mais avant (il s'adresse près de Louise) permettez-moi de remercier votre sœur et de lui dire combien je suis heureux et fier qu'elle ait consenti à me confier son bonheur... Louise, lui abandonnant sa main. — Je vous crois, Arthur !

Usurle, d part. — Pauvre enfant !

La marquise. — Monsieur le vicomte veut-il me permettre de lui pré-entier mon second fils, le frère de Louise ?

Léon, d part. — Pas un mot de mon père !

La marquise. — Sa Majesté veut de lui acquiescer les épaulettes de sous-lieutenant.

Le vicomte, affectuellement. — Vous avez adopté une belle carrière, monsieur, mais qui vous impose de grands devoirs.

Léon. — J'espère les remplir avec honneur, monsieur.

Le vicomte. — Quand en pour-je un nom illustre comme celui du général Dubourg, c'est avec gloire qu'il faut le soutenir.

Léon. — Ah ! merci, monsieur, merci !

Le vicomte. — Et maintenant, permettez-moi de vous demander votre amitié !

Léon. — Deux mois viennent de vous l'assurer à jamais, monsieur ; si jamais vous avez redoublé d'importance à l'honneur de mon père, et promis le bonheur à ma sœur, nous sommes amis.

Usurle se précipite la main.

La marquise, avec mécontentement. — C'est fort bien !... Mais n'oublions pas que l'on nous attend... Louise, est-elle disposée à partir ?

Louise. — Quand vous voudrez, ma mère.

Les deux dames font leurs préparatifs de départ.

Léon donne des ordres aux domestiques.

Le marquis, bas au vicomte. — Vous diriez que vous n'appréhendez des instructions ?

Le vicomte, bas. — Un soupçon fort que quelques condamnés contumaces sont cachés aux environs du château pour tenter un mouvement... et comme la force armée dont vous pouvez disposer comme maître de ce pays ne serait peut-être pas suffisante pour les faire arrêter, ne vous étouffez pas si vous voyez des agents rôder aux alentours ; ne vous hâtez pas de ces dispositions.

Le marquis l'interrompant. — Vous savez qui je suis ; je n'ai qu'un désir... celui de prévenir les complots des ennemis du gouvernement... et (montrant Nimois) voilà un homme qui pour de telles expéditions vaut à lui seul tous vos agents. (à la Marquise) Adieu, ma mère, il est temps de nous rendre à Négus.

Le vicomte, allant à la Marquise. — Madame la marquise veut-elle accepter ma main ?

La Marquise reprend la main du vicomte.

Le Marquis, bas à Nimois qui lui remet son chapeau. — Tu as attendu ?

Nimois, bas au Marquis. — Oui monsieur le marquis.

Le marquis, présentant la main à Louise. — Louise !

Elle prend la main du Marquis.

Usurle, à Léon qui s'agit de partir. — Vous n'avez pas interrogé votre sœur !

Léon, bas à Usurle. — Silence ! Usurle !

Il sort.

Acceffiveur.

A VENDRE.

100 ACREs de terre dans le Township de Windsor au comté de Houghton No 25 au 9ème rang. Adresse au bureau du Fantastique. Québec 27 Octobre, 1843.

Tribune Publique.

Au peu d'esprit que le bon homme arait, L'esprit n'aourit par complément arait.

Pour le Fantastique

Mr. le Rédacteur,

Quelques amis de Mr. Carrier, l'un des candidats pour le quartier St. Roch, ayant fait et faisant encore tous leurs efforts pour indisposer mes compatriotes contre moi, à propos de mon vote à l'élection récente des conseillers de ville, je crois de mon devoir de rectifier les fausses impressions qu'ils font naître touchant ma conduite à cette occasion ; je le dois à mes amis, je me le dois à moi-même, je le dois à tous ceux qui blâment sans la connaître ma manière d'agir. On m'accuse d'avoir promis à Mr. Carrier de faire mes efforts pour assurer son élection et d'avoir après ce la voté contre lui. La première partie de cette assertion est totalement fautive, comme le savent tous ceux qui ont vu la presse que j'ai prise aux assemblées qui ont précédé l'élection et dans lesquelles je n'ai jamais pensé un instant à aider Mr. Carrier de mon vote ni considérer personne de la sorte. Je dois peut-être rapporter ici ce qui a pu donner lieu à Mr. Carrier de penser un instant que je pourrais être en sa faveur. Quatre ou cinq mois avant l'élection je rencontrai ce monsieur et lui lui demandai s'il accepterait la charge de conseiller dans le cas où les citoyens l'y appelleraient ; après quelques objections sur son âge etc etc, il me dit que si on le demandait lors de l'élection il se porterait candidat. Après cette conversation j'en parlai à un grand nombre de personnes qui la plupart me témoignèrent ce de l'indifférence ou de l'indécision ; je dus naturellement concevoir que ce monsieur n'était pas assez généralement populaire pour être assuré de son retour et il fallut, pour ne pas être des divisions dangereuses, des candidats sur lesquels les votes fussent unanimes. Ne devais-je pas vous considérer comme dévoué vis-à-vis de Mr. Carrier ; et lui-même n'aurait-il pas dû voir que puisque je n'allais pas le demander c'est que j'avais quelque raison pour ne pas croire à sa popularité ; je dirai plus ; lorsqu'une assemblée le crut devoir se recommander lui-même je lui déclarai formellement que je voterai contre lui.

En vérité, Mr. le rédacteur, je ne puis comprendre comment Mr. Carrier a pu se trouver surpris de mon vote contre lui puisqu'il sait fort bien que la veille je lui déclarai chez moi que je donnerais mon suffrage aux trois autres candidats. Il doit se rappeler que le bruit s'était répandu que des papiers d'une opinion politique différente de la nôtre voyant que les candidats étaient divisés sur le choix de leurs concitoyens, voulaient s'affirmer afin de profiter de cette division ; la veille de l'élection je réunis chez moi les quatre candidats canadiens et leurs principaux amis afin de tenter une réunion et obtenir la résignation de l'un d'eux ; cette démarche à laquelle je n'étais poussé, il me semble, que par le désir impérieux de faire prévaloir la cause populaire et de noyer ces dénégations qui ne profitent qu'à ses ennemis, n'a pas dû paraître un encouragement à Mr. Carrier, puisque la je passai sur qu'il se résistait je voterai contre lui. Quant au comte qu'on me fait d'être allé le chercher pour le conduire au poll, il me suffira de dire que lorsqu'il fut constaté que plusieurs candidats voulaient contester en chance, on s'entendit pour aller tous les chercher à leur demeure le lendemain matin. On a dit aussi que durant l'élection j'avais conseillé à Mr. Carrier de se retirer ; cela est complètement faux puisque d'après le nombre de voix dont il se disait être croyais alors qu'il serait élu.

Fort de la conviction d'avoir agi franchement et comme je le devais dans tout ce qui m'est rapporté à cette élection, j'ai dû être péniblement surpris de la conduite qu'ont tenu envers moi Mr. Carrier et ses amis ; comme la plupart de ces derniers n'ont agi ainsi que par préconçus sans probablement induits en erreur, j'ai dû rétablir les faits ; quant à Mr. Carrier que je n'estime pas moins pour cela, j'attribue sa mauvaise humeur au mécontentement passager d'une élection perdue.

En donnant place à ma lettre, vous obligerez particulièrement Mr. l'éditeur.

Voire obéissant Serveur.

P. GUENETT.

Québec le 6 Décembre 1842.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, MARDI, 7 DÉCEMBRE, 1843.

Fantaisies,

REPLEXION, NOUVELLES ET CANCAE.

(Qui s'en aime bien châtie.)

À PROPOS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le nouveau conseil de ville doit s'assembler, d'après la loi, lundi prochain, pour élire son maire et ses échevins. Nous avons rencontré l'autre jour un homme qui fait l'impression et qui nous dit à l'oreille en grande confiance qu'il hon. R. E. Caron allait être probablement élu maire de nouveau... C'est un porteur profond et rusé que cet individu, n'est-ce pas ? L'élection d'un maire est chose facile et Mr. Caron s'en choisit à l'unanimité, par l'excellent raison qu'il serait impossible de trouver un autre citoyen à qui la place convint mieux et qui convint mieux à la dignité, mais ce qui n'est pas si facile à définir, c'est le résultat de la nomination des autres officiers municipaux. Il en est de même d'autres qu'il serait difficile de remplacer si l'on voulait des serveurs impuissants. Au sujet de l'un d'eux, un bon citoyen et conseiller par dessus le marché nous disait l'autre jour : je n'aurais pas d'objection à ce que l'on consacrât Mr. *** ; si même beaucoup les canadiens et c'est un bon patriote. — Qui vous a dit cela ? — Eh parbleu je l'ai bien vu dans une conversation que j'ai eue avec lui le lendemain des élections ! — Ah oui ! le lendemain ! mais si vous l'avez entendu la veille ! — Comment ! il ne chanterait pas de même avant ? — Nenni ! — Oh ! oh ! il fut le mettre à la porte et bien vite puisqu'il est de cette trempe là... Et voilà.

Quant à l'autre des deux, nous sommes bien d'avis qu'il lui conservé son emploi... et la corporation a de l'argent à jeter dans le feu.

Mais patience tout vient à temps lorsque l'on sait attendre ; même quelquefois pas ceux qui n'attendent rien.

J. F. PERRAULT.

Avec le numéro d'aujourd'hui nous présentons à nos lecteurs le portrait croquis de J. F. PERRAULT, Ecr. lithographe sur un dessin fait il y a quelques années et où les traits de cet homme vénérable furent pour ainsi dire pris sur le fait, dans l'attitude où l'on vit sans doute tous ceux qui ont séjourné le palais de justice depuis 1795.

Nous aurions désiré pouvoir donner à ceux de nos lecteurs étrangers qui ne connaissent pas les détails d'une vie si essentiellement bien remplie, la biographie de l'un des hommes dont le pays a le plus justement lieu d'être fier, d'un homme célèbre non point à cause du rôle bruyant et agité qu'il a joué sur la scène publique, mais par les vertus privées aussi bien que civiques dont il a donné si long-temps et dont il offre encore l'exemple, par les sacrifices onéreux qu'il s'est imposés pour répandre l'éducation parmi ses concitoyens ; nous aurions désiré surtout recueillir pour les conserver cette foule d'anecdotes et de bons mots, caractéristiques de l'excellent homme impatient, qui sont dans toutes les bouches ; on entend toujours avec plaisir mais qui sont perdus pour nos descendants ; l'impossibilité où nous sommes de bien remplir cette tâche nous empêche de l'entreprendre, mais nous sommes prêts à d'autres écritures, mieux renseignés voudront bien mettre la main à l'œuvre et compléter la notice imparfaite à laquelle nous sommes forcés de nous borner.

Dans un petit opuscule publié en 1834 par Mr. Perrault lui-même et qu'il a écrit, comme il le dit au titre, sans lunettes, à l'âge de quatre-vingt ans, on voit qu'il est né à Québec le 1r. Juin 1753, c'est-à-dire six ans avant la cession du Canada à l'Angleterre. Quoiqu'il date de si

PAGE

MANQUANTE

PAGE

MANQUANTE